



Air France



## Gardons le lien

L'équipe **CFE-CGC** est heureuse de vous présenter sa nouvelle **Newsletter hebdomadaire**. Vous y retrouverez des articles d'actualité ainsi que des sujets généraux. N'hésitez pas à les consulter au gré de votre curiosité et envie. Notre communication « **Les Echos de la DGI** » vous parviendra prochainement sous le même format. Vous y retrouverez, comme à l'habitude, toute l'actualité spécifique à la DGI.

**Votre équipe CFE-CGC DGI**

## Retraite


**En DFC**, vous restez salarié Air France, un lien fort avec un interlocuteur est indispensable pour vous accompagner et vous aider.



**A la retraite**, l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités CFE-CGC vous représente dans toutes les instances ayant pour objectif la solidarité nationale.

**Vous préparez votre retraite**, la CFE-CGC vous accompagne dans votre projet quel que soit votre âge :

- *Le CET* est alimenté par des CA, CHS, RTT, CJT (à partir de 50 ans : possibilité de transférer tout ou partie de vos majorations nuits/fériés/dimanche avec un abondement de **20%** par l'entreprise).
- *Le PERCO* bénéficie d'un cadre fiscal avantageux : l'intéressement, la participation et l'abondement ainsi que les plus-values sont exonérées d'impôt.
- *Le PERE ou article 83* : contrat d'assurance retraite collectif souscrit par l'entreprise permet d'obtenir un complément de retraite par capitalisation avec versements facultatifs non soumis à l'impôt sur le revenu, un déblocage anticipé possible et une réversion de l'épargne du salarié exonérée des droits de succession.

Pour en savoir plus 

Agenda 

## Les rendez-vous de la retraite : 7e édition

Du lundi 28 juin au samedi 3 juillet 2021, l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite organisent les Rendez-vous de la retraite. L'occasion de prendre le temps de s'informer sur ses droits. Plus d'un millier de conseillers retraite seront mobilisés pour apporter des réponses personnalisées aux actifs.

Pour en savoir 

## Télétravail

La pandémie a contraint les entreprises au télétravail massif. Nombre de salariés qui avant crise n'étaient pas éligibles, ont pu découvrir, tester et apprécier cette forme de travail. Le sondage lancé par Air France, comme de nombreuses enquêtes nationales, fait ressortir les vertus et les risques de ce mode de travail. Conscientes de l'ensemble de ces éléments, les entreprises vont revoir la pratique du télétravail au sein de leurs établissements.



Pour en savoir plus 



## Santé


Notre mutuelle met en ligne les vidéos des ateliers « bien-être » sur sa chaîne youtube. Des séances de 30 minutes de stretching, respiration etc. pour nous aider à nous sentir mieux, mais aussi des tutoriels pour fabriquer notre baume à lèvres ou notre dentifrice.

Pour en savoir plus 



## Action Logement

Visale (Visa pour le logement et l'emploi) est un dispositif de garantie locative gratuite. Depuis le 4 juin 2021, cette aide, accessible aux jeunes de moins de 30 ans, s'adresse désormais à tous les salariés, sans condition de mobilité professionnelle, sans limite d'âge, mais à condition de justifier d'un salaire inférieur ou égal à 1 500 € nets par mois, et ce, quelle que soit leur situation d'emploi (contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée, intérim...)

Pour en savoir plus 

**CFE-CGC Air France**

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France  
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

